



Communiqué de presse

Embargo jusqu'au 30 août 2024 à 10h00

Baisse des tarifs d'électricité en 2025

Vernayaz, le 29 août 2024. **Genedis baissera ses tarifs d'électricité l'année prochaine. Un ménage moyen consommant 4'500 kWh paiera ainsi 26.64 ct./kWh, soit un tarif en dessous de la moyenne nationale selon une enquête de l'Association des entreprises électriques suisses (AES).**

Les prix sur le marché de l'énergie ont connu une baisse importante depuis l'automne 2022, mais conservent un niveau plus élevé qu'avant la crise. En outre, les gestionnaires de réseaux doivent s'approvisionner grâce à des achats sur trois ans. L'année prochaine, les prix seront donc encore influencés par de l'énergie acquise durant la crise.

Dans ce contexte, Genedis baissera ses tarifs de 1.8 ct./kWh en 2025. L'énergie diminuera de 0.5 ct./kWh, l'acheminement de 0.1 ct./kWh et les redevances et services système de 1.2 ct./kWh. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse du prix de l'énergie sur le marché, une politique d'approvisionnement rigoureuse, la diminution des tarifs de transport sur le réseau national et la réduction de 1.2 ct./kWh à 0.23 ct./kWh de la taxe fédérale pour la réserve d'électricité. Elle s'inscrit dans la continuité de ces deux dernières années durant lesquelles Genedis avait réussi à contenir la hausse malgré la crise énergétique.

Genedis en dessous de la moyenne suisse

Pour un ménage moyen consommant 4'500 kWh, le tarif de l'électricité sera donc de 26.64 ct./kWh en 2025, ce qui représente une baisse de 6%, soit un montant d'environ 81 francs sur l'année. Avec ce tarif, Genedis se classe en dessous de la moyenne suisse qui se situe à 30.5 ct./kWh pour ce type de ménage selon une enquête de l'AES¹.

Prix de reprise de l'énergie photovoltaïque

La nouvelle loi sur l'électricité, dont l'ordonnance d'application est actuellement en consultation, prévoit des tarifs trimestriels qui varieront selon le prix du marché. Cependant, sauf modification importante du cadre légal avant la fin d'année, le conseil d'administration et la direction de Genedis ont décidé de conserver un prix de reprise

¹ Enquête de l'AES sur les prix de l'électricité pour 2025, juillet 2024 :

<https://www.strom.ch/fr/actualites/selon-lenquete-de-laes-les-prix-de-lelectricite-pour-2025-devraient-baisser>



supérieur au prix du marché afin de continuer à promouvoir la transition énergétique. Ainsi, en 2025, les petits producteurs (moins de 100 kWc) seront rémunérés 12.6 ct./kWh.

Contact

Philippe Délèze, directeur
079 347 40 03, philippe.deleze@genedis.ch

À propos de Genedis

Genedis est l'une des principales entreprises valaisannes des secteurs de l'énergie et du multimédia. Active du Valais central à la Riviera vaudoise, elle emploie plus de 200 personnes et compte plus de 55'000 clients. En plus de son activité initiale dans l'approvisionnement et la distribution d'électricité, Genedis propose des audits énergétiques, ainsi que des solutions photovoltaïques, thermiques et de recharge pour la mobilité électrique. Elle gère et développe également des réseaux d'eau, de chaleur et de télécommunication. Dans le domaine multimédia, en tant que distributrice régionale des produits net+, elle dispose d'une gamme complète de prestations TV, internet et mobile. Plus d'informations sur www.genedis.ch.

En chiffres

107,1 mio de chiffre d'affaires

16,9 mio de bénéfice d'exploitation (EBITDA)

16,1 mio de capital-actions

51 communes alimentées en électricité et/ou en télécommunications

219 collaboratrices et collaborateurs

Communes alimentées en électricité

Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Isérables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, St-Maurice, Trient, Vernayaz et Vérossaz.